

**BUREAU METROPOLITAIN**  
**SEANCE DU JEUDI 11 MAI 2023**  
**LISTE DES DELIBERATIONS**

*Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.*

*Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :*

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent BAUDE

- |                        |     |   |
|------------------------|-----|---|
| <b>M. le Président</b> | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation des procès-verbaux des séances du bureau métropolitain du 30 mars 2023 et du 6 avril 2023.<br><br>ADOPTE A L'UNANIMITE   |
| <b>M. CHOUIN</b>       | n°2 | Habitat-logement - Programmations locatives sociales antérieures à 2016 - Annulations de reliquats de crédits restant sur les conventions de délégation antérieures à 2016 - Renoncement aux crédits restants par les bailleurs.<br><br>ADOPTE A L'UNANIMITE  |
| <b>M. CHOUIN</b>       | n°3 | Action foncière - Développement économique - Commune de Marigny-les-Usages - Parc technologique Orléans Charbonnière - Z.A.C. 3 - Ilôt Grand Moulin lot 1.1 - Cession de terrain à la S.A.S. SMART ECOPARK.<br><br>ADOPTE A L'UNANIMITE   |
| <b>M. le Président</b> | n°4 | Enseignement supérieur et recherche - Aile ouest de l'ancien hospice Madeleine - Approbation d'une convention d'occupation du domaine public à passer avec l'école E.S.T.P. Campus Orléans.<br><br>ADOPTE A L'UNANIMITE   |
| <b>M. MILLIAT</b>      | n°5 | Développement commercial - Règlement régional d'intervention pour la mise en oeuvre du fonds partenarial économique de proximité et du CAP économie de proximité - Approbation de deux conventions de soutien à passer avec les entreprises S.A.S. BIO-T et LOUIE GALERIE - Attribution de subventions.<br><br>ADOPTE A L'UNANIMITE |

- M. TEBIBEL** n°6 Emploi - Approbation de conventions de soutien à passer avec les associations d'insertion - Attribution de subventions.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE VANESSA SLIMANI
- M. TEBIBEL** n°7 Développement économique - Soutien à la dynamique économique du territoire - Approbation d'une convention à passer avec l'association 2000 Emplois 2000 Sourires - Attribution d'une subvention.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°8 Finances - S.A. H.L.M. S.C.A.L.I.S. - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 7 logements collectifs sociaux situés angle rue des Varennes / rue Chèvre à Saint-Jean-le-Blanc - Garantie d'un emprunt de 1 134 483 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°9 Finances - SOCIETE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME - Acquisition - Amélioration d'un appartement situé 481 avenue du Loiret à Olivet - Garantie d'un emprunt de 95 515 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°10 Finances - SOCIETE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME - Acquisition - Amélioration d'un appartement situé 73 route de Sandillon à Saint-Jean-le-Blanc - Garantie d'un emprunt de 41 924 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°11 Finances - S.A. H.L.M. VALLOIRE HABITAT - Financement de clôture de l'opération de construction de 50 logements collectifs sociaux situés 82/84 avenue de Saint-Mesmin à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 114 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°12 Finances - S.A. H.L.M. VALLOIRE HABITAT - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 16 logements collectifs sociaux situés 53 route d'Orléans à La-Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 1 348 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE

**M. MARTIN**

n°13 Finances - S.E.M. LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS -  
Réhabilitation de 80 logements collectifs locatifs sociaux situés  
résidence Croix Feuillatre, rue Paul Lemesle à Orléans - Garantie  
d'un emprunt de 908 315,44 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

**M. MARTIN**

n°14 Finances - S.E.M. LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS -  
Réhabilitation de 18 logements individuels locatifs sociaux situés  
résidence l'Arlisier, 1 à 18 allée Pierre Godillon à Saint-Jean-le-  
Blanc - Garantie d'un emprunt de 915 610,69 € à hauteur de 50 %  
- Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

**M. MARTIN**

n°15 Finances - S.E.M. LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS -  
Réhabilitation de 158 logements collectifs locatifs sociaux situés  
résidence Clos Boudard (quartier Argonne) à Orléans - Garantie  
d'un emprunt de 1 769 939,62 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN